



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du mercredi 15 mai 2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23 mai 2024

ID : 031-213100662-20240515-DLCA2024_16-DE



Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, faute de quorum le lundi 29 avril 2024, s'est réuni le mercredi 15 mai 2024, à la mairie de Bessières (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 30 avril 2024 pour la réunion du mercredi 15 mai 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président – Madame Émilie PEZET, membres élus.

Monsieur Eddy QUÉMET – Madame Jacqueline NICAISE – Madame Marie-Pierre POLITOWICZ, membres nommés.

Absents excusés :

Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Élisabeth CORDEIRO – Madame Marie-Hélène PEREZ – Monsieur Adam BEN BRAHIM – Madame Martine JARLAN.

Ont également assisté à la séance Madame Allia PILLON, Directrice des EHPAD Cécile Bousquet et Le Pastourel et Madame Justine RIVIÈRE, Affaires juridiques.

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 5
- Nombre d'administrateurs représentés : 0

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline NICAISE.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 16 heures.

**2024-16 EHPAD CÉCILE BOUSQUET : État réalisé des recettes et des dépenses –
ERRD 2023 – Résultats de l'exercice et affectation des résultats**

Rapporteur : Monsieur le Président

ADOPTE				
Votants : 5	Abstentions : 0	Exprimés : 5	Pour : 5	Contre : 0

Où le rapport des opérations comptables de l'exercice 2023 et des résultats,

Vu le compte de gestion transmis par le comptable public,

Vu le cadre normalisé de présentation de l'état réalisé des recettes et des dépenses de l'exercice 2023 annexé,

Le Conseil d'administration :

- Après s'être fait présenter les budgets prévisionnels, les virements de crédits et les décisions modificatives de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'ERRD de l'ordonnateur et le compte de gestion du receveur.
- Considérant que le Directeur ordonnateur par délégation du Président, a normalement administré au cours de l'exercice 2023 les finances de l'établissement en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles.

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

➤ **ARRÊTE** le compte de résultat de l'exercice 2023 tel que suit :

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	787 710.00 €	843 977.76 €	4 531 855.00 €	4 589 269.43 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 045 680.68 €	3 022 026.53 €	125 330.47 €	116 949.88 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	834 520.44 €	868 440.95 €	4 888.73 €	8 740.96 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 667 911.12 €	4 734 445.24 €	4 662 074.20 €	4 714 960.27 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	0.00 €	0.00 €	5 836.92 €	19 484.97 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	4 667 911.12 €	4 734 445.24 €	4 667 911.12 €	4 734 445.24 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

➤ **ARRÊTE** le tableau de financement de l'exercice 2023 tel que suit :

	PREVU		PREVU		
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0.00 €	0.00 €	251 545.26 €	239 106.68 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	242 044.00 €	229 044.55 €	28 000.00 €	17 000.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	75 000.00 €	41 150.78 €	55 988.53 €	55 364.71 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	0.00 €	306.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	317 044.00 €	270 195.33 €	335 533.79 €	311 777.39 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	18 489.79 €	41 582.06 €	0.00 €	0.00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	335 533.79 €	311 777.39 €	335 533.79 €	311 777.39 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

➤ **ARRÊTE** les résultats de l'exercice 2023 tels que suit :

Toutes sections confondues	Hébergement	Dépendance	Soins
- 19 484.97 €	- 12 840.72 €	- 64 987.93 €	+ 58 343.68 €

➤ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2023 tels que suit :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)			EHPAD 310782115		Total
N° de compte	Compte	Soins et dépendance	Hébergement		
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent	58 343.68 €	0.00 €	58 343.68 €
		Déficit (sans signe "-")	64 987.93 €	12 840.72 €	77 828.65 €
Reports à nouveau des exercices antérieurs⁽¹⁾					
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0.00 €	0.00 €	0.00 €
A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)			-6 644.25 €	-12 840.72 €	-19 484.97 €
Affectation du résultat administratif					
Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Affectation en réserves	10682	Réserves affectées à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits	-6 644.25 €	-12 840.72 €	-19 484.97 €
	10687	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0.00 €	0.00 €	0.00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			-6 644.25 €	-12 840.72 €	-19 484.97 €

➤ **ARRÊTE** au 31 décembre 2023 la situation de l'affectation des résultats cumulés incluant les résultats 2023 tel que suit :

N° de compte	Compte	Soide du compte au 31 décembre 2023 (incluant l'affectation des résultats 2022)	Mouvements au titre de l'exercice 2023 (affectés en 2024)	Soide du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)
10682	Réserves affectées à l'investissement	402 651.68 €	0 00 €	402 651.68 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	94 445.80 €	0 00 €	94 445.80 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation	484 457.16 €	-19 484.97 €	464 972.19 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	0 00 €	0 00 €	0 00 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0 00 €	0 00 €	0 00 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0 00 €	0 00 €	0 00 €

- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant.
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le : 23 mai 2024

Pour copie conforme, le Président,

et la délibération ayant été reçue en
Préfecture le : 23 mai 2024

Cédric MAUREL

